



Ateliers de lancement et de partage des Directives Volontaires

Pour une Gouvernance Responsable des régimes fonciers.

Gambie du 02 au 03 Septembre 2014

Table des matières

1	Contexte de l'atelier	3
2	Objectifs des ateliers	3
3	Déroulement de l'atelier du 02 Septembre à Baobab Hôtel	4
3.1	Allocutions d'ouverture	4
3.2	Communication et discussions	5
4	Le 03 septembre à Jenoi s'est tenu le deuxième atelier de lancement au niveau local en présence des autorités locales	5
4.1	Déroulement de l'atelier	5
4.2	Allocutions d'ouverture	5
4.3	Présentation et discussions	6
5	Observations :	Erreur ! Signet non défini.



1 CONTEXTE DE L'ATELIER

Dans le cadre du projet de dissémination des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers piloté par IPAR avec l'appui financier du FIDA, un atelier de lancement et de partage des Directives s'est tenu du 02 au 03 Septembre en Gambie.

Cet atelier s'inscrit dans un processus engagé dans quatre pays à savoir : le Sénégal, la Mauritanie ; la Gambie et le Mali.

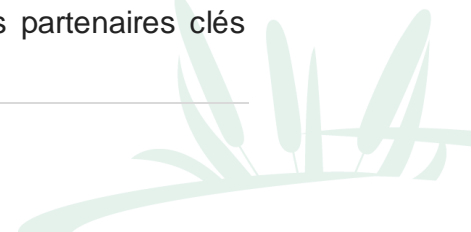
Ce projet, porté par les organisations de producteurs, vise à renforcer l'accès et la sécurité de titularisation foncière de petits producteurs dans ces pays en promouvant et intégrant les principes des directives volontaires aux niveaux appropriés.

C'est dans ce cadre que le National Coordinating Organisation for Farmer Associations (NACOFAG) en Gambie a organisé deux ateliers de lancement des directives en présence de plusieurs acteurs à l'instar du Ministry of Local Government and Land, des élus locaux, des partenaires au développement (FAO, IFAD, Action Aid The Gambia, World Food Programme etc.), des organisations de producteurs, du secteur privé et des médias.

2 OBJECTIFS DES ATELIERS

C'est deux rencontres tenues au niveau national et local poursuivaient les objectifs suivants :

- Assure une compréhension commune des enjeux du projet, les objectifs et les résultats attendus, la stratégie de mise en œuvre, et les rôles et responsabilités de chaque partie prenante;
- Diffuser les directives volontaires ;
- Les modalités de la conduite des activités, la gestion financière et la gouvernance du projet sont bien spécifiés;
- Contribuer à la prise de conscience croissante des Directives volontaires avec un accent particulier sur les enjeux concernant les petits exploitants et les groupes vulnérables ;
- S'assurer que ces institutions, organisations de la société civile (OSC), organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires clés



peuvent utiliser les Directives volontaires pour l'organiser et / ou de contribuer à des plates-formes de dialogue sur les politiques afin d'améliorer la situation foncière des petits exploitants et les groupes vulnérables.

- Valider les organes de coordination et de pilotage du projet

3 DEROULEMENT DE L'ATELIER DU 02 SEPTEMBRE A BAOBAB HOTEL

Cette journée a été modérée par Mr Sherrifo Bayang, permanent secretary to at ministry of agriculture.

3.1 Allocutions d'ouverture

A la suite d'un tour de table pour la présentation des participants, les allocutions suivantes ont été tenues :

- Le président du NCC, Mr Alhagie Basse Mboge, a souhaité la bienvenue aux participants et a montré l'importance de ce projet et des directives pour la gouvernance des régimes fonciers en Gambie surtout pour les producteurs ;
- Mme Aminata Niang représentant du directeur exécutif d'IPAR après avoir montré sa satisfaction de participer à cet atelier, a procédé à une brève présentation de la structure et souligné que cette rencontre constitue une étape importante du processus. Elle a enfin insisté sur le potentiel que constituent les directives qui dépend surtout de l'implication et la participation des différentes parties prenantes.
- Le représentant de la FAO, Mme Mariétou Fall est revenue sur le contexte et le processus de d'élaboration des directives au niveau mondial et a invité les acteurs à se les approprier pour une meilleure gouvernance foncière en Gambie.
- Le président Mamadou Cissokho, Honourable President of ROPPA, est revenu sur l'importance pour les acteurs de s'approprier les directives ;
- Le président Mahamadou Fayinkeh du NACOFAG a fait une brève présentation du projet et des activités à dérouler avant de saluer et remercier IPAR pour les avoir donné l'occasion de porter et conduire la mise en œuvre des directives en Gambie.
- Mr alhagie Lamin Saneh, permanent secretary ministry of land regional governance qui a ouvert officiellement l'atelier a salué l'initiative et a



souligné l'engagement du gouvernement gambien à accompagner le processus.

3.2 Communication et discussions

Tout d'abord il y'a eu une présentation des Directives par le représentant du FIDA suivi de discussions qui ont suivi ont permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension du document des directives et voir comment elles leurs permettront une gouvernance responsable foncière surtout par rapport à la gestion des forêts.

En effet un accent a été mis sur la gestion des forêts en Gambie où les lois et règlements sont défavorables à la gestion pour les populations.

4 LE 03 SEPTEMBRE A JENOI S'EST TENU LE DEUXIEME ATELIER DE LANCEMENT AU NIVEAU LOCAL EN PRESENCE DES AUTORITES LOCALES.

Cette rencontre ciblait plus les agriculteurs, les collectivités locales, le personnel de vulgarisation des ONG, les démembrements du gouvernement et les journalistes.

Cette approche avait pour objectif d'inciter la participation de toutes les parties prenantes et d'assurer leur motivation et leur engagement pour la réussite du projet.

4.1 Déroulement de l'atelier

4.2 Allocutions d'ouverture

Après la présentation des participants, un discours de bienvenue a été tenu par le Chief LRR.

- Mr Alhagie Mbogé coordonnateur du NCC a remercié IPAR pour cette initiative et a renouvelé l'engagement des plateformes de producteurs à accompagner les activités.
- Mr Mouhamadou Fayenkeh président du NACOFAG a procédé à la présentation du projet ses objectifs et activités à venir.
- Mme Mbayang KEBE DIOP est revenue sur le contexte d'élaboration des directives et a insisté sur l'importante d'appropriation des directives par les acteurs pour une amélioration de la gouvernance foncière. Elle a



- également souligné l'engagement d'IPAR a accompagner les OP dans la mise en œuvre de ce projet ;
- Mr Mamadou Cissokho, Honourable President of ROPPA et facilitateur du projet pour la Gambie a dans son discours incité les participants à plus se responsabiliser par rapport à la gestion foncière et ceci via la mise en œuvre des directives.
 - Le Governor LRR a par la suite fait son allocution en langue nationale ;

4.3 Présentation et discussions

A la fin des allocutions, il s'en est suivi une présentation des directives et son contexte de mise en œuvre en langue locale par un consultant en développement local.

A la fin de cette présentation, les participants ont manifesté beaucoup d'intérêt sur les directives.

